



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125056>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-125056**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux de réalisation de la Nouvelle Route du Littoral phase 2 -Marché M23 : VIADUC 2500

Description : Le présent avis de pré information concerne les travaux de construction du viaduc de 2500 mètres de la phase 2 de la Nouvelle Route du Littoral

Identifiant interne : 2025-DNRL-1423

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45221120 Travaux de construction de viaducs

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : La Possession

Code postal : 97419

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Le projet de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) s'étend sur une longueur totale d'environ 12,5 km entre l'entrée Ouest de Saint-Denis et La Possession. Il a été déclaré d'Utilité Publique le 07 mars 2012. Cette nouvelle infrastructure routière a pour but de sécuriser la liaison entre Saint-Denis et La Possession, la route actuelle (RN1) située au pied de la falaise, étant soumise au risque

d'éboulements et de chutes de blocs. Elle est ainsi située essentiellement en mer à l'écart de la falaise. Elle est conçue pour une durée de vie de 100 ans, notamment vis-à-vis de la contrainte maritime (houle cyclonique centennale). Elle est également conçue pour permettre l'intégration d'un Transport Collectif en Site Propre (TCSP) routier ou ferroviaire. La première phase de l'opération relative au tronçon Saint-Denis / Grande Chaloupe, mise en service le 01/03/2023, est composée de tronçons de digues d'une longueur totale d'environ 3500 mètres, d'un viaduc d'environ 5400 mètres, d'un viaduc d'environ 240 mètres à Grande Chaloupe et d'un barreau provisoire de raccordement de la digue D3 à la RN1. La deuxième phase de l'opération relative au tronçon Grande Chaloupe / La Possession, est principalement composée d'un viaduc d'environ 2500 mètres, des adaptations des digues permettant le raccordement du viaduc et la réalisation du raccordement et de l'échangeur de la NRL à la Possession. Les travaux compris dans le présent marché concernent un viaduc d'une longueur d'environ 2 500 mètres, constitué de 22 piles en mer et d'un tablier unique de 28.90m de large.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Important : Il est porté à la connaissance des candidats les informations suivantes : - Date prévue pour le lancement de la procédure de passation du présent marché (pour les travaux concernés) : Entre fin novembre et début décembre pour la phase candidature • L'ambition du Maître d'Ouvrage est de lancer la phase d'offres de cette procédure début 2026 ; • La formulation d'une Offre dans le cadre de cette procédure nécessite de la part des candidats un investissement significatif. Une prime est prévue au bénéfice des soumissionnaires dans les conditions décrites à l'article R. 2151-15 du CCP et au règlement de consultation de la phase candidatures. - L'attention est attirée sur les enjeux environnementaux situés dans et à proximité des travaux. A l'appui des offres, un mémoire développement durable traduisant les engagements des candidats pour la réalisation d'un chantier exemplaire au regard de l'environnement sera exigé. - Pour une meilleure compréhension de l'objet de cette pré-information, des pièces sont mises à votre disposition sur cette même plateforme. Les informations contenues dans ces pièces sont susceptibles d'évoluer et n'ont pas de valeur contractuelle à ce stade. Dossier à télécharger sur la présente plateforme : <https://marchespublics.regionreunion.com> Pour une meilleure compréhension de l'objet de cette pré-information, des pièces sont mises à votre disposition sur cette même plateforme concernant des plans. Pour information, le point 3.1.3 ci-dessous concerne la durée de l'avis de pré-information : 3 mois

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 3 - Partie

3.1 Identifiant technique de la pièce : PAR-0001

Titre : Le présent avis de pré information concerne les travaux de construction du viaduc de 2500 mètres de la phase 2 de la Nouvelle Route du Littoral de l'île de La Réunion.

Description : L'objet des travaux du marché M23 est la construction du viaduc de 2500 mètres entre la digue D3 coté Grande Chaloupe et la digue D5 coté La Possession. Cet ouvrage d'une largeur utile totale de 27.60m permet d'accueillir une 2X2 voies, BAU, voies dédiées aux transports en commun et voie réservée aux modes doux. Ce marché de travaux porte principalement sur la construction des éléments suivants qui sont encore susceptible d'évoluer : a. Tablier La longueur totale du viaduc est de 2454 m et est constitué de 4 tronçons indépendants.de longueurs variables de 522,5 m à 644,5 m. La portée principale est de 120,0 m et la longueur des travées de rive varie de 80,25m à 82,25m entre axe d'appuis. Le tablier du

viaduc a une largeur hors tout de 28,90m pour une largeur utile de 27,60m. La composition du tablier pourra être : • Soit avec un tablier en béton précontraint mono-caisson 2 âmes de hauteur variable de portées courantes de 120 m, • Soit avec un tablier à ossature mixte acier-béton de hauteur constante de portées courantes de 120 m. b. Piles Les piles sont constituées, d'un chevêtre, d'un fût de pile unique constant elliptique de dimension 10,00 m x 7,00 m et creux à l'intérieur, d'une semelle circulaire de 20m à 28m de diamètre et d'une hauteur variant de 2,40m à 3,90m. Pour les piles dont les caractéristiques des sols en place ne présentent pas les caractéristiques géotechniques minimales requises, un traitement de sol pourrait être nécessaire. Les fondations des piles sont protégées par un système anti-affouillements de 25 m de rayon et composé d'enrochement 2-4t sur une épaisseur de 2,45m reposant sur une sous-couche de 100-300kg de 1,0m d'épaisseur, elle-même reposant sur une couche de filtre 2 /150mm de 0,60m. La pile P20 est fondée sur un entablement rocheux. Un confortement de l'assise basaltique est prévu. c. Culées Les fondations profondes sont constituées de 3 x 13 pieux de 1,00 m de diamètre surmontés d'une semelle de 8,5x 39,5 m de côté. La hauteur des semelles est de 2,0 m. L'entraxe des pieux est de 3m dans le sens longitudinal de la semelle et 2,75m dans le sens transversal. Les pieux sont réalisés depuis la partie inférieure de la digue. d. Autres travaux et équipements : • Appareils d'appuis de type « appareil à pot » de 2000 à 13300 tonnes de capacité verticale en fonction des solutions retenues. • Joints de dilatation avec un souffle maximal de 750 mm pour les piles-culées et de 200 mm pour les culées. • Dispositifs latéraux de retenue de type BN1 • Etanchéité et revêtement (BBSG de 50mm ou 60 mm d'épaisseur, pour avoir une couche de 90 mm d'épaisseur y compris l'étanchéité) • la collecte des eaux pluviales • Les chemins de câbles dans les ouvrages (qui seront nécessaires pour la mise en œuvre des réseaux de la NRL) • La protection cathodique • La mise à la terre • Les équipements divers e. Interfaces avec les autres marchés : Le marché M23 sera à réaliser en parallèle d'autres marchés de travaux susceptibles de générer des contraintes, co-activités et des interfaces notamment le marché de digues M21 (interfaces au niveau des musoirs et des culées et des terrassements des souilles de la digue et pile la plus proche), le marché de mise en service anticipée de l'échangeur de La Possession (M24) qui sera en cours de finalisation au moment du démarrage des travaux du marché M23, le marché de raccordement du viaduc aux infrastructures en service (M25) qui sera réalisé en co-activité ainsi que les marchés de signalisation verticale (M27), bassins et clôtures (M28) et équipements de gestion de trafic (M29). f. Terrains mis à disposition : Le Maître d'Ouvrage envisage de mettre à disposition du Titulaire des terrains d'une surface totale d'environ 7 Ha sur la Zone Industrielle Portuaire (ZIP).

Identifiant interne : 2025-DNRL-1423

3.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45221120 Travaux de construction de viaducs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112310 Travaux de remblayage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262310 Travaux de mise en œuvre de béton armé

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111213 Travaux de dégagement de chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262422 Travaux de forage sous-marin

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262310 Travaux de mise en œuvre de béton armé

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262400 Travaux d'assemblage d'ossatures métalliques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112420 Travaux de fouille en excavation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111212 Travaux de déblaiement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45122000 Travaux de forage de reconnaissance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262422 Travaux de forage sous-marin

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112310 Travaux de remblayage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262422 Travaux de forage sous-marin

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44114210 Pieux en béton

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262422 Travaux de forage sous-marin

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262422 Travaux de forage sous-marin

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111213 Travaux de dégagement de chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44114210 Pieux en béton

3.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

3.1.3 Durée

Date de fin de durée : 12/02/2026

Durée : 3 Mois

3.1.5 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : non

Informations complémentaires : VARIANTES : Les variantes sont autorisées. Les possibilités ou obligations de présenter des variantes, ainsi que les exigences minimales qu'elles doivent respecter ou les conditions de leur présentation, seront précisées dans le règlement de la consultation. A ce stade il est possible que les variantes portent notamment sur le type de fondations des piles (fondations superficielles avec ou sans amélioration ou renforcement de sol, fondations profondes), la protection anti-affouillement autour des piles et le confortement de la pile P20 située au droit de la pointe de la Ravine à Malheur- phase offre.

3.1.7 Conditions du marché public

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

3.1.8 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Réunion

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :
CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de la Réunion

Organisation qui reçoit les demandes de participation :
CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Organisation qui traite les offres : CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Numéro d'enregistrement : 23974001200012

Ville : Saint-Denis Cédex

Code postal : 97401

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : marches@cr-reunion.fr

Téléphone : 0262487000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

TED eSender

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Adresse postale : 27 rue Félix Guyon CS 61107

Ville : Saint denis

Code postal : 97404

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tareunion@juradm.fr

Téléphone : 0262924360

Télécopieur : 0262924362

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://lareunion.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3da24790-a500-4181-99f3-2dec5bf40643 - 01

Type de formulaire : Planification

Type d'avis : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

Date d'envoi de l'avis : 10/11/2025 à 14:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 01/12/2025

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/11/2025